

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°8 - décembre 2009



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, Chers amis



Le dernier trimestre de l'année est celui où nous sommes sollicités pour payer nos taxes foncières et d'habitation. Comme vous avez pu le constater, en bas de page votre montant de taxe foncière n'a pratiquement pas bougé malgré les hausses des taux du Département et de la Région et celle de l'assiette locative. En effet ces hausses ont été compensées par la quote-part de la commune qui n'a, d'une part, pas augmenté son taux et qui, d'autre part, a baissé sa taxe d'ordures ménagères d'un montant de près de 30 € en moyenne par foyer.

Pour en avoir discuté avec beaucoup d'entre vous, inquiets de la progression des taxes locales sur tout le territoire national et quelle que soit la couleur politique, gageons que la réforme des collectivités territoriales qui ne suscite pas l'enthousiasme des élus, aura au moins un effet sur cette progression ininterrompue des dépenses des collectivités locales, +400% depuis les lois Defferre de 1982.

Concernant les grands travaux de la commune, ça y est, nos consultations d'architectes et d'experts en sécurité et normes techniques d'accessibilité, nous ont permis de valider l'agrandissement de la salle de la mairie avec un classement en ERP (Établissement Recevant du Public). La Commune disposera ainsi d'une salle modulable de près de 100 m² ouverte sur la rue des Mazes et sur la cour. Le dépôt de permis, le choix des divers corps de métiers et les travaux devraient s'étaler sur les trois premiers trimestres de 2010. L'ouverture de la salle du Conseil vers la cage d'escalier pour accéder aux bureaux du premier étage a été réalisée début novembre, ce qui permet déjà de disposer de plus d'espace.

Enfin je voudrais souhaiter bonne chance et longue vie à l'association « MegustaGuz » et féliciter les membres du bureau, je rappelle que cette association a pour vocation l'animation du village.

En attendant de se voir, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse en même temps tous mes vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année 2010.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Pic Saint Loup

La Guzarguoise
est éditée par la municipalité de
Guzargues à 200 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>

0467596157

Directeur de la publication :

Pierre Antoine

Comité de lecture :

Conseil Municipal

Coordination :

Claude Vergé - Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Vie du village	3
Insolite, Culture animation	4
11 novembre	5
Environnement-école	6
Cours d'informatique	6
Les Conseils Municipaux	7
Info Paroisse	8
Agenda, état civil	8
Mairie, Annonce	8

Quand le Trio Rambaudi s'invite dans l'église de Guzargues



Une première à Guzargues : le Trio Rambaudi avait investi l'église de Guzargues pour le plus grand bonheur des spectateurs Guzarguois présents ce vendredi 16 octobre. Cette soirée « Latino » nous a fait voyager à travers le continent sud Américain du Paraguay à l'Équateur, en passant par les plaines Boliviennes. Ils ont offert du beau rythme aux nombreux classiques de leur répertoire. Le Trio Rambaudi a fait découvrir à son auditoire sous le charme, la complicité de tous les instruments Harpe Paraguayenne, flûte de pan, guitare ou charango. Une première donc, certains déjà demandaient à partager à nouveau ce grand voyage musical à travers les rythmes colorés de l'Amérique latine.



Travaux

Ouverture de la salle du Conseil

La desserte des bureaux du premier étage est désormais possible à partir de la salle du Conseil.

Une ouverture de 3 m de large en anse de panier, permet d'une part d'améliorer la sécurité en offrant une deuxième entrée-sortie et d'autre part d'augmenter la surface de la salle.

Ces travaux s'inscrivent dans ceux beaucoup plus importants prévus pour l'extension de la salle.

Coût des travaux : 3200 €HT



Bassin de Lagunage

Afin de limiter les bouchons causés par les produits non dégradables évoqués dans le précédent numéro, il a été réalisé deux améliorations sur la station de lagunage :

- pose d'un siphon amovible à l'extrémité du deuxième bassin
- et surtout mise en apparent d'un coude enterré à angle droit à la sortie des rejets.

Ce dernier assez grossièrement exécuté retenait les lingettes et se bouchait régulièrement. Les opérations de débouchage sont prises en charge dans le cadre du contrat d'assainissement mais nécessitent une surveillance régulière.

Coût des travaux : 496 €HT.

Des nouveaux jeux pour les petits

La société en charge du contrôle des jeux et terrains de sport avait détecté de nombreux points de non-conformité par rapport aux nouvelles règles en vigueur sur les jeux des petits.

La réparation étant impossible, le Conseil Municipal a décidé de les remplacer par des jeux plus modernes, plus ludiques, plus fiables et surtout conformes aux nouvelles normes.

Ces nouveaux jeux (combinaison toboggan, scooter à ressort et train) de la marque Kompan sont considérés comme une référence sur le marché.

Le coût de l'opération démontage, jeux et remontage est de 5252 € HT. Le Conseil Municipal a sollicité une subvention auprès du Conseil Général.



Le Conseil Municipal accueille les jeunes

Ce mardi 20 octobre les Jeunes Guzarguois avaient rendez-vous avec le Conseil Municipal.

Cette réunion avait pour objectif d'une part de mieux faire connaissance et d'autre part de recenser les besoins et aspirations des jeunes.

Le maire a expliqué que tout n'était pas possible, mais que le maximum serait fait en fonction des finances de la commune et des règles de sécurité imposées aux collectivités locales. Il a indiqué que la rénovation de l'aire de jeux des petits serait réalisée fin novembre avec des modules neufs en conformité avec les nouvelles normes. Enfin le conseil municipal a été étonné du peu de jeunes qui fréquentaient le plateau sportif existant.

Cette réunion a été aussi l'occasion pour Florence Delmas et Michel Grimal de trouver les dernières personnes pour concrétiser la naissance de l'association qui aura pour vocation l'animation du village avec tous les Guzarguois. Un grand merci pour cette initiative.

En termes d'équipements les jeunes ont exprimé le souhait de disposer d'une rampe de skate-parc et de nouveaux filets pour les cages de foot. Le Conseil Municipal va demander des devis et vérifier la faisabilité dans le bois communal. Un rendez vous à été pris pour une visite sur place.



Jeudi 29 octobre 2009 : Création de l'association «MegustaGuz»

Ce jeudi 29 octobre le bureau de l'association « MegustaGuz » a tenu sa première réunion en mairie, pour sa création. L'association aura pour vocation essentiellement l'animation du village. L'association est ainsi constituée :

Michel Grimal : Président

Brigitte Canals : vice Présidente

Florence Delmas : Trésorière

Florian Paul : Trésorier adjoint

Sébastien Delmas : Secrétaire

Alexandra Bonnet : Secrétaire Adjoint

Elodie et Geoffrey mineurs, participaient à la réunion en tant que futurs adhérents. N'hésitez pas à les contacter pour exposer vos idées ou tout simplement pour proposer votre aide. N° 0951651228.

De son côté la mairie aidera évidemment sur les plans financier et logistique MegustaGuz.



Le Cirque de France était à Guzargues le dimanche 29 novembre pour le plus grand bonheur des enfants, mais aussi des adultes. Il est un des rares cirques de cette taille à offrir un spectacle avec autant d'animaux : chameau, dromadaire, bœuf watussi, python, poneys, chèvres etc...

Près de 70 Guzarguois ont assisté au spectacle.

Les responsables du cirque et de la mairie se sont mis d'accord pour programmer un prochain spectacle en 2010.



De sympathiques lézards ont élu domicile sur le toit de l'église. Ils appartiennent à la vaste famille des geckos appelés tarentes dans nos régions. Leur faculté de déplacement sur toutes surfaces, même sur les vitres ou au plafond, est célèbre.

Ils sont utiles en tant que gros consommateurs d'insectes et rappelons que toutes les variétés sont protégées.

Culture et animation

Une première à Guzargues : Concert du Trio Rambaudi dans l'église

Groupe aux sonorités métissées, mélangées de touches personnelles et né de la rencontre de trois passionnés de musique sud américaine, le trio Rambaudi a enthousiasmé son auditoire Guzarguois.

Jean Rambaudi à la harpe paraguayenne ou à la guitare, Cholo Quispe à la guitare ou au charango (petite guitare indienne bolivienne) et Philippe Carcassés à la flute de pan ou à l'accordéon diatonique ont interprété des compositions très variées connues et moins connues telles que Noche de lula llena, La tarijena, Angela Rosa ou la version intégrale et originale de El condor pasa, Alouette Alouette, Canto del silencio (Simon Garfunkel)....

Pendant une heure quarante cinq minutes, alternant les anecdotes, la présentation des chansons et les compositions, dans le cœur de l'église, ce lieu magnifique à la sonorité exceptionnelle, le Trio a pu exprimer toute l'étendue de sa maestria.

Certains déjà demandaient à partager à nouveau ce grand voyage musical à travers les rythmes colorés de l'Amérique latine.



Le trio Rambaudi pendant la répétition ne ménage pas sa peine !



Passeport pour la sixième

Ce vendredi 18 septembre 2009, quatre enfants étaient éligibles à cette récompense, qui pourra très modestement contribuer à l'acquisition des connaissances pour leur rentrée en sixième. Le maire et le conseil Municipal en compagnie de quelques parents ont remis un dictionnaire à chaque nouveau collégien.

Tout le monde a ensuite partagé le verre de l'amitié (sans alcool) et quelques friandises.



11 Novembre 1918



Mercredi 11 novembre a eu lieu le dépôt de gerbe et la cérémonie célébrant le 91^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Cette journée est commémorative pour ne pas oublier les combattants morts pour la France mais aussi pour honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République. Parmi les présents, Mme Vivares représentante des veuves des anciens combattants, des élus et une délégation des pompiers d'Assas. Tous sont venus célébrer « la fin des combats atroces, d'une violence inouïe et jamais connue jusqu'alors sur le continent européen »

Dans son discours, Pierre Antoine a rappelé que « pas un hameau, pas un village, pas une ville n'avait été épargné, les monuments aux morts, véritables lieux de mémoire nous le rappellent tristement. Guzargues paya lui aussi un tribut humain. Ce sont ces soldats dont les noms figurent sur cette plaque qui furent fauchés dans la fleur de l'âge ».

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les participants ont partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié à la mairie.

Environnement

CSDND de Castries : Suivi des indicateurs

Tous les paramètres sont nettement inférieurs aux normes de rejet et aucun signe de pollution n'est visible (en particulier DCO<300 mg/lO2: traceur habituel témoin de pollution et plus pertinent à suivre).

A noter :

Le pH est proche de la valeur limite pour le bassin recueillant les eaux pluviales.

Explications de l'agglomération : Ils pensent, que l'eau, notamment pour le bassin aval est basique du fait d'une réaction avec la laitance du béton lorsque les dalles de fond et les caniveaux ont été coulés, ou à cause de l'environnement calcaire lors des travaux sur ce bassin.

L'agglomération a d'ores et déjà demandé à SMTVD de suivre ce paramètre de façon hebdomadaire et par conséquent de faire l'acquisition d'un appareil de mesure portable.

Il est prévu de tamponner par un apport d'acide les eaux de bassin aval afin d'atteindre un pH compris entre 5.5 et 8.5 (neutralité recherchée) avant tout rejet.

Ces informations seront consignées par l'exploitant.

Les derniers indicateurs envoyés par l'Agglomération de Montpellier, sont sur le site internet sur page d'accueil/hôtel de ville

Dechetteries, horaires d'ouverture

Teyran : Vendredi et samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 09h à 12h

Saint Vincent de Barbeyrargues : Tous les jours de 09h à 12h et de 14h à 18h sauf les lundis matin, dimanche après midi et jours fériés

Saint-Mathieu de Trévières (Z.A des Avants) : Vendredi et samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 09h à 12h et le mercredi de 14h à 18h

Écoles Assas-Guzargues

Cantine : un nouveau prestataire : Sud-Est Traiteur

Suite à la mise en liquidation judiciaire de la société Riviera, dernier attributaire du marché pour la cantine de l'école d'Assas-Guzargues et suite à la détérioration de la qualité de service durant ces dernières semaines, le SIVU des écoles en accord avec les maires d'Assas et Guzargues, a rompu le contrat existant pour signer un nouveau contrat avec la société Sud-Est Traiteur ayant de nombreuses références sur la région.

A cet égard, vous trouverez tous les menus de vos enfants, affichés en Mairie ou sur le site internet accessibles désormais dès la page d'accueil.

Cours d'informatique

Cours d'informatique / bureautique pour adultes

Suite à la demande du SIVU des écoles, l'école d'Assas-Guzargues éligible à « l'école numérique rurale » va être dotée de matériels informatiques (PC, écran numérique etc..).

Afin d'optimiser l'utilisation de ce matériel, des cours d'informatique sont proposés aux adultes d'Assas et de Guzargues. Ce projet ne pourra déboucher que s'il y a un minimum de candidats.

Si vous êtes intéressés, merci de retourner au secrétariat de mairie le questionnaire ci-après.



Nom (facultatif) :

Prénom :

Age :

Disposez vous d'un ordinateur (PC) chez vous ? : Oui Non

Si oui disposez vous d'une connexion à Internet ? : Oui Non

Quel est votre degré de connaissance et de maîtrise dans les outils informatiques / bureautiques

- Aucune
- Je sais recevoir et lire des messages électroniques (emails)
- Je sais rédiger et envoyer des emails
- Je sais joindre un message ou une pièce jointe
- Je sais me connecter sur Internet et aller consulter le site de mon choix
- Je sais transférer des photos de mon appareil numérique sur mon PC
- Je sais effectuer des retouches sur mes photos
- Je sais rédiger une lettre avec un logiciel de traitement de texte
- Je sais construire un tableau simple avec un logiciel de calcul.

Cours de perfectionnement

Si vous maîtrisez déjà les outils de base informatiques (Internet, mails, logiciels photo..) êtes-vous intéressés par des cours de perfectionnement sur les logiciels de traitement de texte (Word) et/ou des tableurs types Excel ?

Oui Non

Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendu des conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site internet notamment pour les comptes 2008 et 2009

Conseil Municipal du jeudi 17 septembre 2009

1-Fusion de la Communauté de Communes du Pic St Loup avec celles de Séranne Pic St Loup et de l'Orthus

Voté à l'unanimité

2-Désignation des nouveaux délégués à la Communauté de Communes Grand Pic St Loup

Le nombre de délégués pour la Commune de Guzargues est fixé à :

délégué titulaire,

1 délégué suppléant.

Candidats et élus à l'unanimité :

délégué titulaire : Pierre ANTOINE,

délégué suppléant : Jean Paul OLIVA

3-Travaux dans le bâtiment de la mairie : création d'une ouverture de la salle du Conseil sur l'entrée de l'appartement : choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux.

Société MC Construction, sise 26 Route d'Assas, 34820 Guzargues, choisie, montant : 3.200 €HT.

4-Concert de Harpe Paraguayenne le 16 Octobre 2009

Choix du groupe « Trio Rambaudi » pour un montant de 500 €est approuvé à l'unanimité.

5-Jeux d'enfants

Remplacement des jeux d'enfants pour un montant de 5252 € HT. Voté à l'unanimité

Conseil Municipal du jeudi 5 novembre 2009

1-Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault pour l'acquisition de jeux pour enfants

Voté à l'unanimité

2-Renouvellement de la convention avec la SACPA (fourrière pour les animaux)

Convention validée pour 2010 pour un montant de 465,15 €HT

3-Travaux sur le réseau d'éclairage public rue des Platanes : conventions pour la réalisation des travaux

Effacement réseau d'éclairage : 20K€ dont 11K€ de subvention
Travaux sur le réseau d'éclairage public : 27764,82€ TTC,
subvention : 17625€ +TVA récupérée: 4264,82€ soit 5875€ à la charge de la commune

4-Dissolution du syndicat d'Électrification « Bénovie Mosson » : Voté à l'unanimité

5-Indemnités de conseil pour le Receveur Municipal

241,61 €net pour 2009, Voté à l'unanimité

6- Indemnités pour le personnel communal,

Prime annuelle 2009 de 285,84 €brut : Voté à l'unanimité

7-Travaux mairie ; Extension Mairie : examen des devis des architectes et devis pour la réalisation d'une cloison et d'une porte dans les bureaux à l'étage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-valide le projet d'extension de la mairie (extension salle, toilettes, annexe),

-valide la convention d'honoraires avec Monsieur François D'Ardaillon, architecte DPLG pour l'étude, le dépôt de permis, le suivi des travaux, la consultation des artisans et la réception des travaux pour un montant de 5.852,84 €HT.

-valide le devis de MC Construction, pour la réalisation d'une cloison et d'une porte, pour un montant de 888,80 €HT.

8-divers

Subvention de l'agence de l'eau pour l'année 2009

992,05 € suite au dossier technique réalisé par Claude VERGE

Manifestation au terrain de tennis

Accord pour une compétition à Guzargues avec le tennis Club d'Assas / Guzargues

Skate Parc

Devis de la société Fise Area +dalle : 14 000€HT. Validation si la commune obtient une subvention au moins égale à 50%.

PAROISSE SAINTE MARIE DU SALAISON

Horaires des messes dominicales :

A partir de l'heure d'hiver :

- samedi à 18 H 00 à Assas
- dimanche à 10 H 30 à Teyran

En semaine :

- mercredi à 9 H 00 à Teyran
- vendredi à 17 H 45 à la résidence d'Aubeterre

Permanences

- mercredi de 9 H 00 à 10 H 00
- jeudi de 18 H 00 à 19 H 00
- samedi de 9 H 00 à 10 H 30 (Père Bernard RAVAILLE) ou sur rendez-vous

Service des malades

Si vous désirez la visite du Prêtre, le signaler par téléphone à la Paroisse : 04.67.70.22.70. Ou en laissant un mot dans la boîte aux lettres

Service des mariages

Pour les mariages de 2010, s'inscrire le plus tôt possible et avant le 31/12/2009.

Service des baptêmes

S'inscrire pour la préparation le plus tôt possible et même avant la naissance.

Service des obsèques

- les célébrations ont lieu le matin, sauf le mercredi
- préparation et visite : s'adresser à la paroisse par un mot dans la boîte aux lettres ou en urgence au 06.71.28.91.39.

Service de la catéchèse

- enfants des écoles primaires :

. Éveil à la foi : CP – CE1 : une fois par mois, le mercredi de 17 H 30 à 18 H 30 : 7 Octobre, 18 Novembre, 9 Décembre, 20 Janvier, 24 Mars et 9 Mai.

Renseignements : Dominique CLEROUX au 04.67.16.28.58. Pour les CP et Monique RIFFAULT : 04.67.16.28.65. Pour les CE1.

. CE2 : le mercredi de 10 H 00 à 11 H 15 et de 17 H 18 H 00 : A.M. JEANJEAN au 04.67.70.22.84.

. CM1, CM2 : le mercredi de 10 H 00 à 11 H 30 : Père RAVAILLE.

Rencontre des CM2 avec les personnes âgées de la Résidence d'Aubeterre, le Samedi 21 Novembre de 11 H 30 à 17 H 00.

- Pour les plus grands : s'adresser à l'Aumônerie des collèves à Castelnau le Lez : Père Lucas LAMBERT au 04.67.41.40.61.

Messe pour les familles tous les 1^{er} dimanches du mois.

Mairie

Élections régionales de 2010 :

Les inscriptions sur les listes électorales devront se faire en mairie avant le 31/12/2009.

Congés des fêtes de fin d'année :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre 2009 au 1^{er} janvier 2010.

État civil

Naissances :

Nous avons la joie d'annoncer les naissances de :

- Victor Briant né le 05 octobre 2009 à Montpellier
- Louis, Victor Henle-Mury né le 23 novembre 2009 à Montpellier

Agenda

Noël des enfants à Guzargues :

Mardi 15 décembre 18H00

Distribution des cadeaux aux aînés :

Vendredi 18 décembre à partir de 18H00

Vœux de la mairie :

Dimanche 17 jan 2010 à partir de 11H30

Vie du village

Soyez acteur dans votre village

Vous êtes témoin, observateur de la vie du village, n'hésitez pas à nous communiquer vos photos et/ou articles, ils viendront enrichir l'information de la Guzarguoise.

Annonce

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

Cherche enfants à garder sur Guzargues, Contact au : tel: 04.67.59.64.49. ou Portable : 06.01.92.16.48.

Pour vos annonces contacter le secrétariat de mairie par mail ou par téléphone.